



Le Ministre

République Démocratique du Congo

Ministère de la Coopération

Internationale et Régionale

Kinshasa, le2.9. MAY. 2009.....

N°.CAB.MIN/CIR/L 12 /2009

Le Ministère de la Coopération Internationale et Régionale de la République Démocratique du Congo présente ses compliments à l'Ambassade du Royaume de Belgique à Kinshasa et a l'honneur de lui faire parvenir la fiche d'identification du projet « Appui aux Familles militaires du camp de Kindu FAMIKI » retenu dans le cadre de la programmation 2009.

Le Ministère saurait gré à l'Ambassade de bien vouloir accorder le bénéfice de l'urgence au traitement de ce dossier.

Le Ministère de la Coopération Internationale et régionale remercie l'Ambassade du Royaume de Belgique et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

AMBASSADE. DU ROYAUME

DE BELGIQUE

à KINSHASA/GOMBE.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DU GENRE, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DU GENRE, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT
Projet n° 13/05/09
Révisé sous le n°
Révisé le
Révisé le

**PROJET « APPUI AUX FAMILLES DES MILITAIRES
DU CAMP MILITAIRE DE KINDU (LWAMA) »**

Cooperation Belgo-Congolaise

FICHE D'IDENTIFICATION

Mai 2009

1. Contexte et Justification

La période trouble qu'a connue la Région Est de la République Démocratique du Congo a eu comme conséquences la dégradation des infrastructures de base et la baisse sensible du niveau de vie des populations.

Dans le cas du Camp Militaire de KINDU, l'état de délabrement avancé des infrastructures affectent les familles des militaires ainsi que les populations civiles avoisinantes.

En cette période de reconstruction post-conflit de la République Démocratique du Congo, il est impérieux d'appuyer les familles de militaire dans l'amélioration de leurs conditions sociales (logement, santé, accessibilité à l'eau potable, à l'énergie électrique, à l'éducation, etc...) ; cela contribuera également à assurer la sécurité des populations voisines du Camp Militaire. D'où l'intérêt du projet « Appui aux familles des militaires du Camp Militaire de Kindu (LWAMA) ».

2. Domaines à soutenir (par priorités)

a) Logement (priorité 1)

Les capacités actuelles de logement des familles des militaires sont limitées à 150 familles alors que le camp LWAMA est appelé à terme à accueillir près de 720 familles. Les infrastructures existantes sont délabrées et favorise la promiscuité.

Il y a donc une nécessité de construire des logements décents et adaptés au milieu d'un point de vue architectural, au profit de ces familles. Dans le cas précis de ce projet, 600 familles (correspondant à un bataillon) seront directement concernées.

b) Services sociaux (priorité 2)

L'accès aux soins de santé primaires reste préoccupant au sein des familles des militaires dans l'ensemble de la République Démocratique du Congo. Ce projet permettra d'accueillir directement environ 3.600 personnes (familles des militaires) auxquelles il faut ajouter les populations avoisinantes qui fréquenteront ce même centre de santé. Celui-ci s'intégrera dans l'Aire de la Zone de Santé la plus proche.

L'accès à l'éducation de base est presque inexistante pour les enfants des militaires, ce qui favorise la délinquance juvénile et le banditisme. Il sera remédié à cette insuffisance par la construction d'une école avec mise à disposition d'un matériel pédagogique approprié.

c) L'eau (priorité 3)

Le Camp LWAMA connaît de sérieux problèmes de fourniture en eau potable. Compte tenu de cette carence, il est utile d'envisager l'aménagement et le développement d'un réseau de distribution aux familles à travers des bonnes fontaines ou des citernes. Ceci constituera un grand atout pour garantir l'hygiène des familles. Ce volet « eau » tiendra également compte du plan d'aménagement de la ville de Kindu.

d) *Sécurité alimentaire (priorité 4)*

La modicité et l'irrégularité de paiement de salaires des militaires amènent les familles à des actes de vagabondage et de vol ; ceci expose également les filles et certaines familles à la prostitution. Les vastes étendues de terrain qui entourent le Camp peuvent être rentabilisées par un accompagnement technique aux familles et par une distribution des semences améliorées. Ceci pourra progressivement s'étendre aux populations avoisinantes du Camp.

e) *Réhabilitation des voies d'accès (priorité 5)*

La réhabilitation de la route KINDU-LWAMA (environ 7 km) est un atout majeur pour les familles afin d'accéder aux services non disponibles dans ce Camp. (Exemples : urgences médicales nécessitant l'intervention des spécialistes, accès à l'Ecole, etc...)

f) *Activités génératrices de revenus (priorité 6)*

Une exploration des activités génératrices de revenus pour les femmes (couture, fabrication de poteries, etc...) est envisagée pour augmenter le temps d'occupation des femmes.

3. Objectifs du projet (Généraux et spécifiques)

Objectif général :

Contribuer à la consolidation de la sécurité en cours avec le rétablissement de l'Autorité de l'Etat dans la partie Est de la République Démocratique du Congo en général et dans la province du Maniema en particulier.

Objectifs spécifiques :

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles des militaires ;
Stabiliser les familles des militaires ;

4. Partenaire Institutionnel

Le Ministère du Genre, Famille et Enfant est désigné pour assurer la mise en œuvre du projet, compte tenu de son expertise dans les matières liées au bien-être des familles et des enfants.

Au niveau provincial, ces tâches incombent au Ministère provincial du Genre, Famille et Enfant qui pourra suivre la mise en œuvre de ce projet.

(Signature)

5. Groupes ciblés et localisation

Les groupes ciblés du projet sont les familles militaires du Camp LWAMA à proximité de Kindu et les populations avoisinantes de ce Camp Militaire. Les activités se dérouleront à KINDU, capitale de la Province du Maniema et à LWAMA. Elles concernent également les populations situées sur la route KINDU-LWAMA.

6. Liens avec la DSCR (Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté) ainsi que les OMD (les Objectifs du Millénaire pour le Développement)

Le projet s'inscrit dans le Programme du Gouvernement de la République Démocratique du Congo et répond aux différents piliers du document de DSCR, à savoir :

- la consolidation de la paix et la sécurité ;
- l'amélioration de l'accessibilité aux services sociaux de base et la réduction de la vulnérabilité pour les familles ;
- l'appui à la dynamique communautaire
- etc...

Les activités ci-haut reprises ont un lien très direct avec les OMD, notamment :

- la réduction de la pauvreté et de la mortalité infantile ;
- l'augmentation des chances pour la scolarisation ;
- la lutte contre le VIH/SIDA
- un meilleur partenariat entre les pays en développement et les partenaires technique et financier
- etc ...

7. Synergie avec les autres Bailleurs de Fonds

Le projet sera mis en œuvre en complémentarité avec d'autres projets et programmes financés et exécutés avec les partenaires au développement et ceux en cours d'exécution avec le Programme de Partenariat Militaire belge.

8. Budget du projet

La contribution financière de la Belgique à ce projet est fixée à 1 million €.

9. Durée du Projet

Le projet s'exécutera sur le court terme allant de 2009 à 2011.

10

10. Mesures pour assurer la durabilité

Le projet se réfère à une vision globale de réforme de l'Etat congolais particulière dans le volet Réforme de l'Armée dans le cadre de la Réforme du Secteur de Sécurité.

Fait à Kinshasa, le



Marie-Ange LUKIANA MUFWANKOLO

Ministre